

Resp. client:
 N° commande.
 N° client: 128706
 Pers.cont.:
 Tél.: -
 Fax: -
 GSM: 0485 42 22 02
 e-mail: info@natural-energy.be



OCB vzw
 Member of OCB Group

ProKo.: LS02
 N° rapport : 6112700
 N° rapp. prov.:
 Date: 11/10/2023

Client / Mandant :

Département: ELE

RAPPORT DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE BT ou TBT
(Livre 1 - AR 08/09/2019) - Direction général de l'Energie
 (exécuté sous l'accréditation BELAC INSP-205 suivant procédure QPRO/ELE/001, §7.3)

IDENTIFICATION

Organ. de contrôle: OCB vzw, Kon. Astridlaan 60, Kontich 2550, BE0404.312.034 **Agent-visiteur:** 496 LAUVAUX PETER
Propriét. / exploit./gestionn.: Nom: **Adresse:** RUE RY-DE-DINNAN, 3 6929 DAVERDISSE
Installat. / respons. travaux: Nom: NATURAL-ENERGY **Adresse:** RUE DES JOLIS BOIS 32
 6900 AYE **T.V.A.:**
Adresse installation: RUE RY-DE-DINNAN, 3 DAVERDISSE **Cabine HT - privée:** NON
 6929
Type installation: installation photovoltaïque **Appareil/Install. ID:** P.V.
EAN nr.: N.C. **Gestionn. Rés.:** ORES **Compteur:** 1SAG3100506601

CONTROLE

Base: AR du 8/09/2019 établissant le livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à tres basse tension.
 ARW du 30/11/2006 concernant l'électricité verte.

Type: contrôle de conformité avant la mise en usage - nouvelle installation (chap.6.4)

Date: 05/10/2023 **Contrôle suivant dans 300 mois, ou avant le 31/10/2048**

Date installation: après 01/06/2023

Contenu: Sauf stipulation contraire, les appareils et machines raccordés à l'installation fixe, ne font pas partie de l'inspection.
 Le présent contrôle porte sur les parties aisément accessibles et visibles de l'installation et exclu les parties cachées tel que les cloisons, les faux-plafonds, etc.

INSTALLATION

Voir schéma unifilaire et schéma de position.

Panneaux PV	Nombre de circuits et panneaux/circuit	2x6	
	Nombre-marque-type	12x LUXOR	
	Puissance max par panneaux (Pmax)	400	Wp
	Puissance total installée (Pdc)	4800	Wp
	Courant court-circuit (Isc) +25°C	12.88	A
	Tension circuit ouvert (Voc)- 10°C	37.01	V
Onduleur	Nombre-marque-type	SOLIS RHI -3.6K-48 ES -5G	
	Repris sur liste Synergrid (C10/26)	En ordre	
	Numéros de série	110F5221B300009	
	Puissance max (Pac max)	4000	VA
	Déclaration CE présent	En ordre	
	Puissance max. (Pdc max)	3000	Wp
	Courant max. Idc max)	2x11	A
	Tension max. (Vdc max)	600	V
Compteur (obligatoire ≥ 10kW)	Numéro de série		
	Marque		
	Marquage Mid ou calibrage	En ordre – Pas en ordre	
	kilowattage		Kwh
Indications	Repérages de conducteurs DC et AC	En ordre	
	Panneaux d'avertissement des dangers	En ordre	

RESULTATS

Résist. d'isolement: 0.965 MOhm Résistance de dispersion: 27.9 Ohm
 Bouton d'essai diff.: en ordre Boucle de défaut: en ordre Continuité PE et liaison équipotentielle: en ordre
 Protection contre les chocs électriques: contact direct: en ordre contact indirect: en ordre
 Protection contre le surintensité: en ordre Protection des appareils classe I fixe ou à poste fixe: en ordre
 Test du coupure de l'onduleur (<5 sec): en ordre

CONSTATATIONS - Note (N) - Remarque (O) - infraction (I) – les numéros réfèrent aux infractions standardisées

- N 1. Dès une puissance (Pac max) de 5 kVA de l'onduleur, le gestionnaire du réseau (GRD) exigera un raccordement 3-phasé.
 2. Selon sous-section 6.4.7.3. de la réglementation mentionnée, le contrôle se limite à l'installation photovoltaïque et sur la partie non modifiée pour en ce qui concerne les caractéristiques modifiées. Le type de chaque onduleur doit être repris dans la liste C10/26 publiée sur la page "Matériaux homologués" du site web www.synergrid.be.
 3. Si indiqué, les caractéristiques et position sont repris des schémas et non pas constatées visuellement, à cause d'une accessibilité difficile des: onduleur(s) panneaux PV

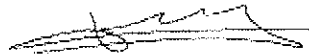
I Néants

I A charge du propriétaire : néants

CONCLUSION

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019.
 Le prochain contrôle est à effectuer **au plus tard à la date du suivant contrôle mentionnée ci-dessus**.
 Les schémas unifilaires et les plans de position de l'installation ont été datés et signés. Les bornes d'entrée du ou des dispositif(s) courant différentiel à l'origine de l'installation sont scellées.

Pour le Directeur Technique,



Ir. G. Croes

CONSEILS / PRESCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Lisez les prescriptions réglementaires par ce lien: https://www.ocb.be/documenten/2020/information_prescriptions_reglementaires.pdf

Resp. client:
 N° commande:
 N° client: 128706
 Pers.cont.:
 Tél.: -
 Fax: -
 GSM: 0485 42 22 02
 e-mail: info@natural-energy.be



OCB vzw
 Member of OCB Group

ProKo.: LS02
 N° rapport : 6112700
 N° rapp. prov.:
 Date: 11/10/2023

Client / Mandant :

Département: ELE

RAPPORT DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE BT ou TBT

(Livre 1 - AR 08/09/2019) - Direction général de l'Energie

(exécuté sous l'accréditation BELAC INSP-205 suivant procédure QPRO/ELE/001, §7.3)

IDENTIFICATION

Organ. de contrôle: OCB vzw, Kon. Astridlaan 60, Kontich 2550, BE0404.312.034 Agent-visiteur: 496 LAUVAUX PETER
 Propriét. / exploit./gestionn.: Nom: Adresse: RUE RY-DE-DINNAN, 3 6929 DAVERDISSE
 Installat. / respons. travaux: Nom: NATURAL-ENERGY Adresse: RUE DES JOLIS BOIS 32 T.V.A.:
 Adresse installation: 6929 RUE RY-DE-DINNAN, 3 DAVERDISSE Cabine HT - privée: NON
 Type installation: batterie domestique Appareil/Install. ID: BATTERIES
 EAN nr.: N.C. Gestionn. Rés.: ORES

CONTROLE

Base: AR du 8/09/2019 établissant le livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à tres basse tension.
 Type: contrôle de conformité avant la mise en usage - nouvelle installation (chap.6.4)
 Date: 05/10/2023 Contrôle suivant dans 300 mois, ou avant le 31/10/2048 Date installation: après 01/06/2020

Contenu: Sauf stipulation contraire, les appareils et machines raccordés à l'installation fixe, ne font pas partie de l'inspection.
 Le présent contrôle porte sur les parties aisément accessibles et visibles de l'installation et exclu les parties cachées tel que les cloisons, les faux-plafonds, etc.

INSTALLATION

Unité de production	<input checked="" type="checkbox"/> installation photovoltaïque <input type="checkbox"/> Puissance totale onduleur(s): 3.0 kWp
Marque et type	2x PYLONTECH FL48074
Technologie de stockage	<input checked="" type="checkbox"/> Lithium <input type="checkbox"/> NiFe alcaline <input type="checkbox"/> Plomb (sans entretien) <input type="checkbox"/> Plomb (rechargeable à l'eau; il n'est pas éligible à la prime) <input type="checkbox"/>
Capacité utile	<input checked="" type="checkbox"/> capacité totale x Depth of Discharge (DoD): 2x3.552 kVAh <input type="checkbox"/> kVAh
Puissance nominale	7.104 kVA
Connexion	via onduleur du: <input checked="" type="checkbox"/> système batteries <input type="checkbox"/> unité de production

CONTRÔLE

Administratif:	Déclaration UE de conformité: <input checked="" type="checkbox"/> OK <input type="checkbox"/> pas en ordre
Documents système batteries	Instructions du fabricant: <input checked="" type="checkbox"/> OK <input type="checkbox"/> pas en ordre
	Consignes de sécurité: <input checked="" type="checkbox"/> OK <input type="checkbox"/> pas en ordre
	Schéma unifilaire: <input checked="" type="checkbox"/> OK <input type="checkbox"/> pas en ordre
	Plan de position: <input checked="" type="checkbox"/> OK <input type="checkbox"/> pas en ordre
Visuel:	Selon schéma et plan: <input checked="" type="checkbox"/> OK <input type="checkbox"/> pas en ordre
Emplacement	Selon instruction du fabricant: <input checked="" type="checkbox"/> OK <input type="checkbox"/> pas en ordre
	Conforme influ. externe (e.a. disp.chaleur) : <input checked="" type="checkbox"/> OK <input type="checkbox"/> pas en ordre
	Sécurité personnes + des biens: <input checked="" type="checkbox"/> OK <input type="checkbox"/> pas en ordre
	Accessibilité: <input checked="" type="checkbox"/> OK <input type="checkbox"/> pas en ordre
	Canalisations: <input checked="" type="checkbox"/> OK <input type="checkbox"/> pas en ordre
	Marquage (canalisation, tableau,...): <input checked="" type="checkbox"/> OK <input type="checkbox"/> pas en ordre
	État générale: <input checked="" type="checkbox"/> OK <input type="checkbox"/> pas en ordre

RESULTATS

Résist. d'isolem. général: 0.965 MOhm	Résistance de dispersion: 27.9 Ohm	
Bouton d'essai diff.: en ordre	Boucle de défaut: en ordre	Continuité PE et liaison équipotentiel: en ordre
Protection contre les chocs électriques:	contact direct: en ordre	contact indirect: en ordre
Protection contre la surintensité: en ordre	Protection des appareils classe I fixe ou à poste fixe: en ordre	
Test coupure onduleur (<5 sec): en ordre		

CONSTATATIONS - Note (N) - Remarque (O) - Infraction (I) – les numéros réfèrent aux infractions standardisées

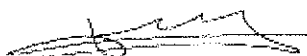
N Dès une puissance (Pac max) de 5 kVA de l'onduleur, le gestionnaire du réseau (GRD) exigera un raccordement 3-phasé.

I Néant

CONCLUSION

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019.
Le prochain contrôle est à effectuer **au plus tard à la date du suivant contrôle mentionnée ci-dessus**.
Les schémas unifilaires et les plans de position de l'installation ont été datés et signés. Les bornes d'entrée du ou des dispositif(s) courant différentiel à l'origine de l'installation sont scellées.

Pour le Directeur Technique,



Ir. G. Croes

CONSEILS / PRESCRIPTIONS REGLEMENTAIRESLisez les prescriptions réglementaires par ce lien: https://www.ocb.be/documenten/2020/information_prescriptions_reglementaires.pdf